

Compte rendu de la réunion GT Industrie
Mercredi 06 janvier 2016

Pilote : Yves HELLOT

Rapporteur : Pierre Trovero

Cette réunion a eu lieu à la tour EDF.

Liste des participants

Participant	Société	Mail
TROVERO Pierre	ATEE	p.trovero@atee.fr
DUFOUR Laurent	H2E Conseils	l.dufour@h2e-conseils.fr
TAILHANDIER Pierre	ALMA CG	ptailhandier@almacg.com
DUPONT Maxime	EDF	maxime-2.dupont@edf.fr
PAULO Thomas	EDF	thomas.paulo@edf.fr
MONETH Vincent	Cameo Energy	vmoneth@cameo-energy.com
HASSEN Omar	BHC Energy	omar.hassen@bhccenergy.fr
LAGRESLE Jacques	Sogequip	jacques.lagresle@sogequip.com
MANET Dominique	Rittal	manetd@rittal.fr
CLOAREC Olivier	Artema	ocloarec@artema-france.org
BRIARD Antonin	Gimélec	abriard@gimelec.fr
ARNOULD Florence	ENR'CERT	florence.arnould@enr-cert.com
LANEZ Jonathan	Certinergy	lanez@certinergy.com
TERRIER Jean	GRDF	jean.terrier@grdf.fr
DEGRUGILLIER Pascal	Solaronics Chauffage	pascal.degrugillier@solaronics.com
ARRAS Abdessalim	EDF	abdelassim.arras@edf.fr
GOHET Clément	Siplec	c.gohet@siplec.com
ABDELMALKI Omar	Capital Energy	o.abdelmalki@capitalenergy.fr
STADLER Pierre-André	Rittal	stadler.pa@rittal.fr
GRANGE Kevin	ENRCERT	kevin.grange@enr-cert.com
NACHIT Kaoutar	Atlas Copco	kaoutar-nachit@fr.atlascopco.com
CARRION Stéphane	Atlas Copco	stephane.carrion@fr.atlascopco.com
HELLOT Yves	ATEE	yhellot@gmail.com
ILLENBERGER Pierre	ATEE	p.illenberger@atee.fr
TROVERO Pierre	ATEE	p.trovero@atee.fr
FACANHA ARAUJO Rafael	EDF	rafael.facanha-araujo@edf.fr
ROMON Xavier	EDF	xavier.romon@edf.fr
LEROMAIN Michel	Sulzer	michel.leromain@sulzer.com
BIGUET Yann	GEO PLC	ybiguet@geopl.com

Fiche	Action/Décision
Energie Réactive	Fidelise travaille sur une proposition de fiche
Rafraîchissement d'air	La fiche va être relancée par GRDF
Création de vide	Une proposition sera faite au prochain GT
Plan de mesurage	Terminer la fiche et la proposer à l'ADEME, Julien Adam
Récupération de chaleur	Proposer une nouvelle version (EDF, Maxime Dupont)
Sous-refroidissement	Cofely fait des retours au mois de février
Climatiseur hybride / caloduc	Une boucle de travail va être créée par l'ATEE, réflexion autour de la technologie à valoriser

Prochaines Réunions		
Date	Heure	Lieu
01/04/2016	9H30	Tour EDF salle Albinoni

1 Actualité sur le dispositif CEE en Industrie

1.1 Précarité

L'obligation est fixée à 150 TWhc et l'arrêté prend en compte un changement des AH. Il y a un tableau de déclaration à remplir pour la précarité, la version actuelle nécessite des corrections qui seront faites sous peu.

1.2 Sortie du 19^{ème} arrêté

Ce nouvel arrêté a permis la création d'une nouvelle fiche, IND-UT-130 et la modification des fiches IND-UT-102 et IND-BA-115.

IND-UT-130, dénomination : « Condenseur sur les effluents gazeux d'une chaudière à production de vapeur »

L'IND-UT-102 permet maintenant de prendre en compte les moteurs IE3, cependant la plupart des forfaits sont réduits.

L'IND-BA-115 a connu une augmentation du seuil du taux de distorsion harmonique maximal à 25% au lieu de 15%

Pour les 2 prochains arrêtés (20^{ème} et 21^{ème}) la DGEC souhaite prioriser **la révision des fiches**.

Cependant ATEE a sollicité DGEC pour ajouter ces nouvelles fiches du GT Industrie à l'ordre du jour :

20^{ème} : « Isolation process »

21^{ème} : « Freecooling »

22^{ème} : « Moteur IE4 », « VEV Réversible », « Chauffage décentralisé performant »

1.3 Fiches en cours de révision

- IND-UT-10 : Transformateur à haut rendement pour l'alimentation basse tension d'un site industriel
- IND-UT-28 : Transformateur d'isolement BT/BT à haut rendement
- RES-EL-02 : Transformateur à haut rendement pour la distribution publique d'électricité

La révision de ces trois fiches n'a pas repris, elles vont donc être **suspendues**.

2 Fiches en création

2.1 Moteur à reluctance

Le sous-GT moteur s'est conclu par un projet de modification de l'IND-UT-114 (Moto-Variateur Synchrone à Aimants Permanents) pour y ajouter la technologie « Moteur à reluctance variable ».

La fiche a été envoyée à Frédéric Streiff (ADEME) et est en attente de validation.

2.2 Système de mesure des indicateurs de performance énergétique

Le groupe informel a travaillé sur une proposition de fiche. Quelques modifications sont encore à apporter, la fiche sera proposée à l'ADEME prochainement.

2.3 Récupération de chaleur par échangeur

Cette fiche avait été proposée par M. Berthier qui a maintenant quitté le GT. Maxime Dupont (EDF) propose de la reprendre en incluant différentes technologies d'échangeur en s'aidant d'autres acteurs :

- Electrique (Cryostar)
- Mécanique (Aquilon)

2.4 Procédé d'évaporation performant

Attente des retours de l'ADEME.

2.5 Fuite air comprimé

L'ADEME et le PNCEE doivent discuter de la pertinence « maintenance ».

2.6 Système de sous refroidissement sur un groupe de production de froid

Julien DUPRE (COFELY) doit faire un retour à l'ADEME, ce dernier est prévu à partir de février.

2.7 Compensation d'énergie réactive

Mathieu Perchais (FIDELISE) travaille dessus et a reçu des données de gisement grâce au Gimelec.

3 Nouveau projet de Fiche : Présentation de la société Rittal

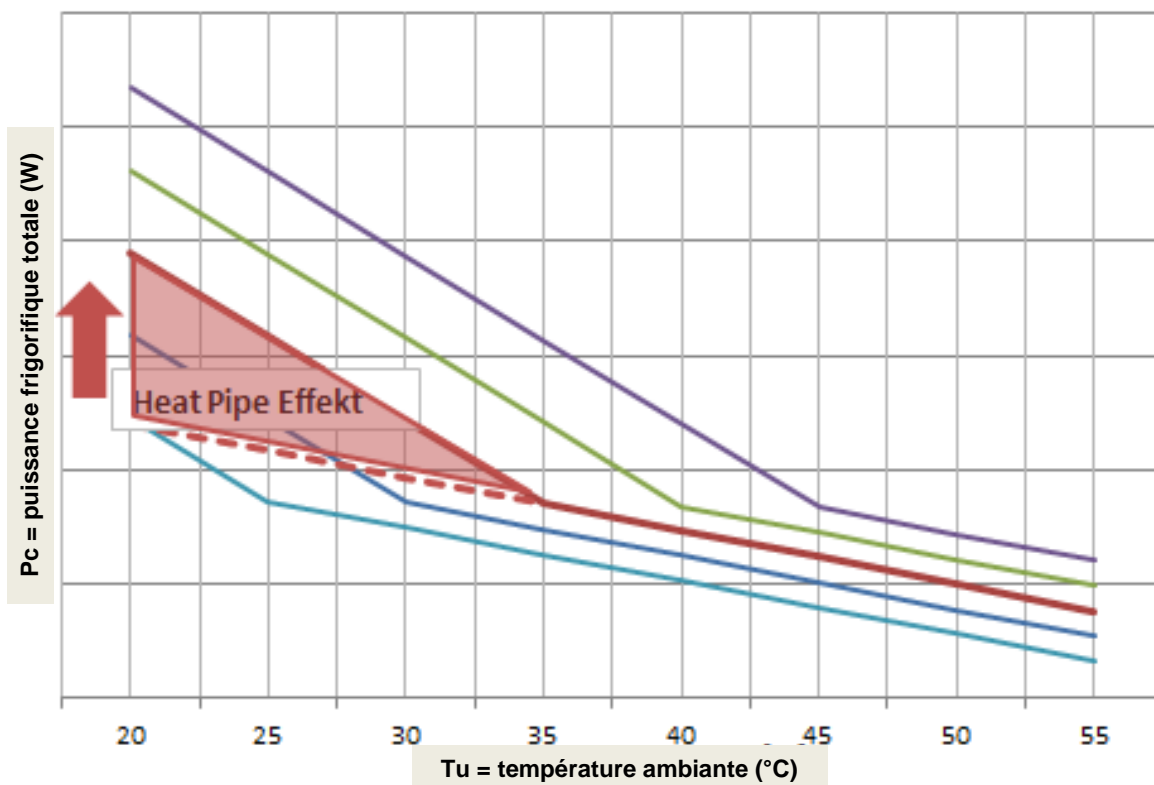
Présentation jointe au compte rendu.

3.1 Résumé

Pierre-André Stadler présente un produit nouvellement mis en vente par Rittal : un climatiseur pour armoire électrique combinant :

- L'utilisation d'un compresseur (circuit frigorifique classique) lors d'un fonctionnement en température ambiante supérieure à la température souhaitée
- L'utilisation d'un caloduc lors d'un fonctionnement en température ambiante inférieure à la température souhaitée

Ceci permettrait de réduire grandement la consommation du compresseur. L'utilisation d'un onduleur dans la commande du ventilateur permet ensuite de réduire les variations de température interne.



Pour donner quelques ordres de grandeur Rittal propose une estimation des économies d'énergie qui peuvent être effectuées :

Si l'on considère 250000 climatiseurs pour armoires électriques en fonctionnement en France, d'une puissance absorbée de 1000W et un fonctionnement 6j/7 à raison de 16h par jour nous obtenons :

Consommation annuelle France = 1000W x 16 heures x 6 jours x 52 semaines x 250000 climatiseurs = 1,248 TWh.

Les économies d'énergie pourraient atteindre 75% de la consommation électrique.

Les économies potentielles annuelles avec une réduction de 75% de la consommation électrique sont donc de 936 GWh.

3.2 Remarques du GT :

- Les économies d'énergie sont largement surestimées dans la première estimation, il conviendra donc de trouver des éléments (études, etc...) qui permettent de trouver un résultat plus proche de la réalité
- Rittal est aujourd'hui la seule société qui commercialise des climatiseurs hybrides pour armoire électrique, cela pose un problème de généricité
- Est-ce que la réglementation éco-conception prend en compte ce type de système ? Il faut y répondre avant de pouvoir valoriser le système
- Il est proposé de valoriser uniquement l'apport de la technologie « caloduc ». Si l'on considère une fiche valorisant l'installation d'une technologie caloduc sur une installation de refroidissement l'opération gagne en généricité et donc devient éligible

Cette dernière proposition semble convaincre la plupart des acteurs.

3.3 Actions :

Pour soutenir ce projet Omar Hassen (BHC Energy), Thomas Paulo (EDF) et l'ATEE font une boucle d'échange.

4 Divers :

4.1 Opération Spécifique :

L'ATEE rappelle qu'une révision du document sur les opérations spécifiques est prévue.

Les principaux obligés seront sollicités pour la révision de ce document.

4.2 Programme SME :

Le système de valorisation SME d'arrête pour les opérations engagées en 2016. L'ATEE (Daniel CAPPE) a pour projet de lancer un programme permettant jusqu'au remboursement complet de la mise en place d'un système SME. Ce programme pourrait être alimenté à raison de 3.25€/MWhc.

Xavier Romon (EDF) indique que ce prix est toujours trop élevé pour les obligés, en effet le court du CEE officiel est à 1,9€/MWh, sans compter que beaucoup d'échanges se font à un prix inférieur.

4.3 Question sur dossier CEE :

Xavier Romon (EDF) présente la question suivante :

Quelle est la puissance à prendre en compte pour les calculs CEE, par exemple sur les fiches des systèmes de production de froid.

Contexte :

- *Dans le cas (par exemple) de la mise en place des fiches IND-UT-113, IND-UT-115 et IND-UT-116, la puissance électrique nominale du groupe de production de froid est un paramètre demandé pour le calcul du montant CEE;*

- *Cette puissance doit être celle qui figure sur la plaque signalétique du groupe ou à défaut sur un document du fabricant; la preuve justificative doit être gardée par l'obligé en cas de contrôle du PNCEE, avec risque de pénalités.*

Problème :

- *La puissance nominale varie fortement selon les différents documents que nous pouvons obtenir (attestations constructeurs, documents techniques fabricant et lettres informatives fabricants);*

Quelle puissance prendre en compte ? Sur quel document ?

Le GT industrie admet qu'il faut utiliser la puissance nominale ou celle inscrite sur la plaque si possible, mais pas la puissance maximale. L'ATEE vérifiera ces éléments auprès de la DGEC et de l'ADEME.

4.4 Prochain GT Industrie

Vendredi 1^{er} avril 2016 à 9h30, salle Albinoni.